



## Identification des besoins EN ALPHABÉTISATION

12

Ce chapitre relatif à l'identification des besoins en alphabétisation complète l'estimation du volume et de la part relative des bénéficiaires potentiels des dispositifs d'alphabétisation en Communauté française<sup>1</sup> développée dans la première édition de l'état des lieux<sup>2</sup>.

Il est structuré en trois parties. Dans un premier temps, sont présentées les dernières statistiques disponibles relatives à l'obtention du certificat d'études de base (CEB, niveau primaire) aux différents niveaux d'enseignement.

Les deux autres parties utilisent les données de la dernière enquête socio-économique générale<sup>3</sup> pour mettre en évidence les parcours de scolarisation des personnes qui n'ont obtenu que le CEB, d'une part, et pour rendre compte, à un niveau géographique désagrégé, de la situation sur le marché du travail des personnes qui n'ont pas suivi d'enseignement ou qui n'ont obtenu qu'un diplôme de niveau primaire, d'autre part.

### 1.1 OBTENTION DU CERTIFICAT D'ÉTUDES DE BASE

La première édition de *Les Indicateurs de l'enseignement* (Ministère de la Communauté française / ETNIC, 2006), fournit quelques informations sur l'obtention du certificat d'études de base (CEB) dans les années récentes.

On peut y lire qu'en fin d'année scolaire 2003/2004, la très grande majorité des élèves qui avaient fréquenté une sixième année primaire ordinaire ont obtenu leur CEB (23.725 filles et 23.943 garçons). Le taux d'obtention cette année-là était de 94% des effectifs de 6<sup>e</sup> année. Ce taux a peu évolué sur une période de 6 ans.

Les jeunes qui quittent l'école primaire, en cinquième ou en sixième année, sans le certificat de fin d'études de base ont la possibilité de l'obtenir au cours de leur scolarité dans l'enseignement secondaire. En 2004, 1.299 filles et 1.640 garçons ont ainsi obtenu leur CEB en 1<sup>ère</sup> année B. Ils étaient plus



d'un millier à l'obtenir en 2<sup>ème</sup> professionnelle (517 filles et 758 garçons). Il s'agit, dans ce cas, de jeunes qui, sans avoir réussi une 1<sup>ère</sup> année secondaire, étaient passés en 2<sup>ème</sup> professionnelle. En cas de réussite de la 2<sup>ème</sup> année, le conseil de classe leur délivre le CEB qui permet de poursuivre une scolarité dans l'enseignement ordinaire à temps plein.

L'élève qui n'a pas réussi la 2<sup>ème</sup> professionnelle et qui n'a pas obtenu son CEB peut s'inscrire, sous certaines conditions, dans un centre d'éducation et de formation en alternance ou suivre une formation organisée par les instituts de formation des classes moyennes<sup>4</sup>.

Dans l'enseignement spécialisé, en 2004, 92 filles et 146 garçons ont obtenu le CEB en primaire et 166 filles et 289 garçons dans le secondaire (Ministère de la Communauté française / ETNIC, 2006)<sup>5</sup>.

Dans l'état actuel des bases de données de l'enseignement, il n'est pas possible d'estimer le nombre de jeunes qui quittent l'école sans le certificat de fin d'études de base ; seule la dernière année fréquentée est actuellement encodée.

Le CEB peut également être obtenu à l'âge adulte. Depuis 2002/2003, il est possible d'obtenir un certificat correspondant du certificat d'études de base dans l'enseignement de promotion sociale. En 2004/2005, 13 certificats ont été décernés par les établissements de promotion sociale en Communauté française ; en 2005/2006, 19. Cette année-là, seuls 4 établissements organisaient la section et proposaient les unités de formation ; 135 inscriptions avaient été enregistrées pour ces unités de formation<sup>6</sup>. La section CEB, classée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur, compte 520 périodes / étudiant réparties en deux unités de formation : 320 périodes en Français /Mathématiques et 200 périodes en Citoyenneté.

Les inspecteurs cantonaux de l'enseignement primaire organisent des examens cantonaux accessibles aux adultes. Ils participent également, avec les représentants des associa-

tions d'alphabétisation, aux jurys des chefs-d'œuvre présentés par les apprenants qui suivent des cours dans les associations. En 2005-2006, 50 CEB ont été décernés par les inspecteurs cantonaux, dont 15 à des personnes ayant préparé et présenté un 'chef d'œuvre ' dans le cadre d'une association.

<sup>1</sup> La Communauté germanophone est reprise dans la Région wallonne et distinguée dans les analyses sous-régionales.

<sup>2</sup> Dans l'édition 2006 de l'état des lieux de l'alphabétisation, le chapitre relatif à l'identification des besoins fournissait, par commune, la part des personnes diplômées au maximum du primaire, par sexe et pour différentes catégories d'âge. Dans les annexes, des distinctions étaient établies entre les personnes qui avaient déclaré n'avoir jamais suivi d'enseignement et les personnes diplômées au maximum du primaire.

<sup>3</sup> La production et l'analyse des données de l'enquête socio-économique 2001 ont été réalisées par Matthieu Veinstein et Michaël Lebrun ULB, centre Travail Emploi Formation (TEF). Ils ont contribué à la rédaction de ce chapitre, en collaboration avec Christine Mainguet (IWEPS).

<sup>4</sup> L'accès aux centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA) est possible, à partir de 15 ans, pour autant que le jeune ait fréquenté deux années de l'enseignement secondaire, ou, à 16 ans, sans autre condition. Au 1/1/2004, 820 jeunes inscrits en CEFA en Communauté française n'avaient pas encore obtenu le CEB et 3.374 n'avaient que ce niveau de diplôme (enquête Fonds social européen, citée par le conseil consultatif de formation en alternance, 2006). Les jeunes scolarisés dans les CEFA peuvent obtenir le certificat d'études de base en passant un examen cantonal. Depuis juillet 1998, le CEB n'est plus requis non plus pour accéder aux formations en apprentissage pour les classes moyennes organisées par l'IFAPME. Le jeune doit, soit avoir 15 ans révolus et avoir suivi au moins les deux premières années du secondaire ou avoir réussi une 2<sup>e</sup> professionnelle, soit avoir satisfait à l'obligation scolaire à temps plein sans remplir ces conditions de formation. Dans ce dernier cas, le jeune peut s'inscrire à condition toutefois d'avoir satisfait à l'épreuve organisée par l'IFAPME.

<sup>5</sup> En 2003/2004, 29.514 élèves étaient scolarisés dans l'enseignement spécialisé en Communauté française ([http://www.statistiques.etic.be/publications/pub0001/2003/documents/FR\\_Enseignementenchiffres2003-2004.xls](http://www.statistiques.etic.be/publications/pub0001/2003/documents/FR_Enseignementenchiffres2003-2004.xls))

<sup>6</sup> Une même personne peut s'inscrire à plusieurs modules. Le nombre de personnes inscrites est donc probablement inférieur.

## 1.2 PARCOURS SCOLAIRES DES PERSONNES QUI N'ONT OBTENU QU'UN DIPLÔME DU PRIMAIRE

L'enquête socio-économique générale de 2001 permet de

rendre compte de certains éléments des parcours de scolarisation pour différentes catégories d'âge. Nous ne reprenons ici que le nombre d'années de scolarité, au niveau primaire et au niveau secondaire, des personnes qui déclarent avoir obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement primaire<sup>7</sup>.

**Tableau 1.1. Personnes diplômées au maximum du primaire : répartition selon le nombre d'années passées dans l'enseignement primaire, d'une part, dans l'enseignement secondaire, d'autre part, par catégorie d'âge et par sexe. Région wallonne**

Résidents wallons	Age	Nombre de personnes ayant répondu	Nombre d'années passées dans l'enseignement primaire					Nombre d'années passées dans l'enseignement secondaire					
			5 années	6 années	7 années	8 années	total	aucune année	1 ou 2 années	3 ou 4 années	5 ou 6 années	7 années ou plus	total
Hommes	18 à 24 ans	4.481	2%	79%	13%	5%	100%	22%	17%	28%	26%	7%	100%
	25 à 49 ans	40.872	5%	79%	8%	8%	100%	50%	30%	16%	4%	1%	100%
	50 à 64 ans	43.077	6%	73%	7%	14%	100%	71%	23%	6%	1%	0%	100%
	65 ans et plus	54.068	5%	66%	7%	22%	100%	84%	14%	2%	0%	0%	100%
	Total	142.498	5%	72%	8%	15%	100%	68%	21%	8%	2%	0%	100%
Femmes	18 à 24 ans	2.401	6%	76%	12%	5%	100%	29%	15%	21%	28%	7%	100%
	25 à 49 ans	36.846	6%	81%	7%	6%	100%	50%	31%	15%	3%	0%	100%
	50 à 64 ans	48.888	6%	74%	6%	14%	100%	73%	22%	5%	1%	0%	100%
	65 ans et plus	106.807	3%	73%	6%	18%	100%	86%	12%	2%	0%	0%	100%
	Total	194.942	5%	75%	6%	14%	100%	75%	18%	5%	1%	0%	100%

Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie. Calculs : ULB, centre TEF

Lecture : en Région wallonne, la majorité (79%) des hommes de 18 à 24 ans qui n'ont obtenu qu'un diplôme de l'enseignement primaire y ont passé 6 ans ; 13% y ont passé 7 ans. Plus des trois quarts ont poursuivi leur scolarisation dans l'enseignement secondaire : 28% durant 3 ou 4 ans, 26% durant 5 ou 6 ans, sans obtenir un autre certificat ou diplôme.

<sup>7</sup> Le nombre d'années passées dans les différents cycles n'est renseigné que pour les personnes ayant obtenu un diplôme. L'information n'est donc pas disponible pour les personnes qui disent qu'elles « n'ont pas suivi d'enseignement ou de formation ».

Il n'est pas tenu compte des personnes qui n'ont pas renseigné le nombre d'années passées en primaire. Les personnes qui ont indiqué le nombre d'années passées en primaire, mais pas en secondaire, sont considérées comme ayant passé 0 année dans le secondaire. Quelques personnes, diplômées au maximum du primaire, sont encore aux études au moment de l'enquête. Pour elles le parcours scolaire est donc inachevé.



**Tableau 1.2. Personnes diplômées au maximum du primaire : répartition selon le nombre d'années passées dans l'enseignement primaire, d'une part, dans l'enseignement secondaire, d'autre part, par catégorie d'âge et par sexe. Région bruxelloise.**

Résidents bruxellois	Nombre de personnes ayant répondu	Nombre d'années passées dans l'enseignement primaire					Nombre d'années passées dans l'enseignement secondaire						
		5 années	6 années	7 années	8 années ou plus	total	aucune année	1 ou 2 années	3 ou 4 années	5 ou 6 années	7 années ou plus	total	
	Age												
Hommes	18 à 24 ans	1.446	6%	73%	15%	5%	100%	23%	15%	27%	28%	8%	100%
	25 à 49 ans	11.225	14%	69%	8%	7%	100%	57%	23%	14%	5%	1%	100%
	50 à 64 ans	8.619	11%	65%	8%	16%	100%	72%	20%	6%	1%	0%	100%
	65 ans et plus	8.755	5%	60%	7%	28%	100%	79%	17%	3%	1%	0%	100%
	Total	30.045	10%	65%	8%	16%	100%	66%	20%	9%	4%	1%	100%
Femmes	18 à 24 ans	1.351	16%	68%	10%	5%	100%	42%	13%	16%	23%	6%	100%
	25 à 49 ans	11.483	15%	71%	6%	7%	100%	61%	23%	12%	3%	1%	100%
	50 à 64 ans	8.975	9%	68%	7%	16%	100%	73%	20%	5%	1%	0%	100%
	65 ans et plus	18.167	4%	68%	7%	21%	100%	79%	17%	3%	1%	0%	100%
	Total	39.976	8%	69%	7%	15%	100%	71%	19%	6%	2%	1%	100%

Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie. Calculs : ULB, centre TEF

Lecture : En Région bruxelloise, la majorité (69%) des femmes de 18 ans et plus dont le niveau de diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement primaire, a fréquenté l'école durant 6 ans. 15% y ont passé 8 années ou plus, 19% ont suivi 1 ou 2 années supplémentaires dans l'enseignement secondaire.

Parmi les personnes qui n'ont obtenu qu'un diplôme du primaire, une proportion non négligeable a poursuivi sa scolarisation dans l'enseignement secondaire, sans décrocher de diplôme à ce niveau. Ce phénomène, limité pour les générations plus âgées, est très marqué dans les plus jeunes générations.

Le fait d'avoir suivi une ou deux années du secondaire était assez fréquent pour les personnes âgées de 25 à 64 ans qui n'ont qu'un diplôme de l'enseignement primaire : elles sont 30% en Région wallonne dans ce cas parmi les

plus jeunes (25 à 49 ans), et plus de 20% en Région bruxelloise.

La fréquentation de l'école primaire pendant plus de 6 ans n'est pas rare dans la population de 50 ans et plus. Près d'un quart des Bruxellois âgés de 50 à 64 ans sont dans ce cas, pour 1/5 des Wallons de la même tranche d'âge.

Plus d'un jeune de 18 à 24 ans sur deux, parmi ceux qui sont diplômés au maximum du primaire, (sauf à Bruxelles dans la population féminine où le % est plus faible), a passé

au moins trois années dans l'enseignement secondaire<sup>8</sup>. Cette évolution traduit, bien sûr, le passage de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, en 1983. Une partie de ces jeunes maintenus dans l'enseignement secondaire n'obtient cependant aucun diplôme à ce niveau.

Bien que la propension à poursuivre des études dans le secondaire diminue au-delà de la génération de ceux qui ont eu 25 ans en 2001, suivre une ou deux années du secondaire était assez fréquent pour des personnes âgées de 25 à 64 ans qui n'ont qu'un diplôme de l'enseignement primaire.

On ne peut établir de lien direct entre le nombre d'années suivies et les compétences acquises. Les jeunes diplômés au maximum de l'enseignement primaire ont probablement acquis malgré tout certains savoirs de base en plus, en particulier à la faveur de parcours scolaires plus longs. Une partie de ce public quitte cependant l'enseignement initial en ayant connu de nombreux échecs scolaires et sans avoir mené son parcours dans le secondaire à terme.

Cette tendance générale s'observe à la fois pour les résidents wallons et bruxellois. La Région bruxelloise se différencie toutefois par une part plus importante de jeunes femmes (18 à 24 ans) n'ayant pas été scolarisées dans l'enseignement secondaire. Ce phénomène pourrait en partie traduire l'importance numérique de jeunes récemment immigrés, au sein de la population infrascolarisée bruxelloise. Les personnes immigrées qui ont obtenu au maximum un diplôme du niveau de l'enseignement primaire ont probablement été scolarisées dans des pays où la période de scolarité obligatoire est moins longue qu'en Belgique.

<sup>8</sup> Le questionnaire du recensement ne permet pas de distinguer si ces années de secondaire ont été suivies dans l'enseignement à temps plein ou dans l'enseignement à horaire réduit.

### 1.3 SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PERSONNES INFRASCOLARISÉES

Le point de vue adopté dans cette deuxième édition de l'état des lieux met l'accent sur la répartition des personnes infrascolarisées entre l'emploi et le non emploi, à un niveau territorial plus désagrégé, que dans la première édition. Nous présentons en annexe 3 des données ventilées selon les catégories administratives courantes : la direction régionale du FOREM, au niveau de la Région wallonne, et la commune en Région bruxelloise. Ces découpages visent à rendre compte des disparités au niveau d'un même territoire. D'autres découpages sont à l'étude dans le cadre de la mise en place des plate-formes territoriales (voir chapitre 5). Les données sont collectées au lieu de résidence.

La source des données est l'enquête socio-économique générale de 2001. Bien qu'ancienne, cette enquête est la seule qui fournisse, à l'heure actuelle, à un niveau géographique désagrégé, des informations sur le niveau de diplôme des personnes en emploi. L'information sur la qualification n'est en effet pas reprise dans les bases de données administratives relatives à l'emploi. Il existe par contre des données précises sur les niveaux de diplôme des personnes demandeurs d'emploi<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> voir pour la Région wallonne : [http://www.leforem.be/informer/info/observatoire\\_statistiques\\_photo.htm](http://www.leforem.be/informer/info/observatoire_statistiques_photo.htm) et pour la Région de Bruxelles-Capitale : [http://www.orbem.be/Observatoire/pdf/Monitoring\\_C\\_fr.xls](http://www.orbem.be/Observatoire/pdf/Monitoring_C_fr.xls)



Nous tenons à rappeler que l'on ne peut établir, dans la population adulte, de correspondance stricte entre le niveau de diplôme, obtenu le plus souvent dans le cadre de la formation initiale, et les compétences effectives. En particulier un faible niveau de diplôme n'est pas nécessairement lié à des difficultés importantes face à la langue écrite ou parlée. En l'absence de résultats d'enquêtes sur les compétences des adultes, nous avons cherché à appréhender la population potentiellement concernée par les dispositifs d'alphabétisation, en distinguant les personnes qui déclarent n'avoir pas suivi d'études (public cible des actions d'alphabétisation) et celles qui n'ont obtenu au maximum que le diplôme primaire.

Les informations sur les niveaux des diplômes obtenus ne sont pas vérifiées. Nous nous basons sur les déclarations des personnes. Rappelons également que le taux de non-réponse à la question du diplôme obtenu est très élevé dans certaines zones (voir premier état des lieux). A cela s'ajoute le fait que toutes les personnes de la population n'ont pas répondu au recensement. Quand on cumule ces deux faits, on atteint des taux élevés de personnes pour lesquelles on ne dispose d'aucune information sur les diplômes obtenus. On peut estimer que les personnes qui n'ont pas répondu à la question sont en majorité très probablement des personnes peu diplômées.

La situation sur le marché du travail est également appréhendée à partir des déclarations des individus. Ce sont les personnes elles-mêmes qui se classent dans les modalités de réponse proposées. Celles-ci ne correspondent pas aux catégories administratives du chômage ou de la recherche d'emploi par exemple.

Précisons à nouveau que notre objectif se limite à estimer les positions occupées sur le marché du travail, en 2001, dans la population infrascolarisée. Le recensement améliore ainsi notre connaissance de la population potentiellement concernée par les dispositifs d'alphabétisation, mais une étude plus ciblée serait nécessaire pour comprendre les mécanismes d'accès à l'emploi des personnes ayant des difficultés face à la langue écrite ou parlée et pour mettre en place des politiques adaptées.

Trois catégories d'âge sont distinguées : les 18-64 ans, puis deux sous-catégories présentant des caractéristiques particulières et contrastées en matière d'alphabétisation : les 18-24 ans et les 50-64 ans. Les personnes plus âgées ne sont pas reprises car elles ne participent généralement plus au marché du travail. Dans le tableau ci-dessous, la colonne « nombre de personnes » reprend l'effectif total par niveau de diplôme. Par contre, la répartition (colonnes vertes) se base sur l'effectif associé aux trois positions : « en emploi », « cherche un emploi », « inactif »<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Les personnes qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de répartition, soit n'ont pas renseigné leur niveau de diplôme ou leur statut au moment du recensement (environ 10% des effectifs), soit étaient aux études (effectif variable selon l'âge, important pour les 18 – 24 ans), soit ont indiqué une position « autre » (effectif très restreint). Les tableaux repris en annexe 3 adoptent ce principe, mais reprennent l'effectif des personnes « aux études ».

**Tableau 1.3. Personnes de 18 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement ou diplômées au maximum du primaire : part dans la population totale et répartition selon les positions sur le marché du travail, par région et par sexe.**

Région wallonne							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	33.259	3,3%	46%	14%	40%	100%
	Femmes	35.959	3,5%	23%	13%	63%	100%
	Total	69.218	3,4%	34%	14%	52%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	95.603	9,3%	51%	14%	36%	100%
	Femmes	95.196	9,3%	25%	13%	62%	100%
	Total	190.799	9,3%	38%	13%	49%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	1.023.111	100,0%	74%	10%	16%	100%
	Femmes	1.023.313	100,0%	54%	14%	31%	100%
	Total	2.046.424	100,0%	57%	15%	28%	100%
Région bruxelloise							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	13.626	5,2%	45%	19%	36%	100%
	Femmes	17.328	6,3%	21%	13%	66%	100%
	Total	30.954	5,7%	32%	16%	52%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	23.942	9,1%	53%	17%	30%	100%
	Femmes	24.554	8,9%	33%	17%	50%	100%
	Total	48.496	9,0%	43%	17%	40%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	263.029	100,0%	71%	14%	14%	100%
	Femmes	275.713	100,0%	57%	15%	28%	100%
	Total	538.742	100,0%	64%	14%	21%	100%

Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie. Calculs : ULB, centre TEF

Lecture : en Région bruxelloise, dans la population totale, 5,7% de personnes de 18 à 64 ans n'ont pas suivi d'enseignement. Parmi elles, 32% sont en emploi, 16% cherchent un emploi et 52% sont inactives.

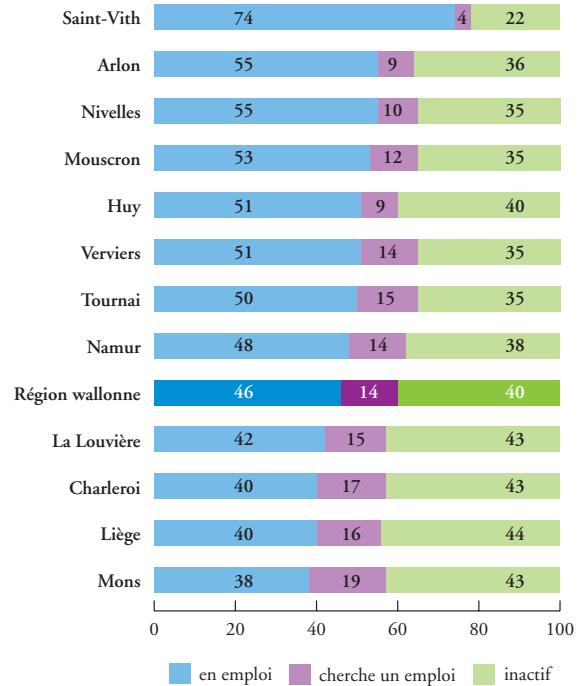


Quelle que soit la région, 9% des personnes de 18 à 64 ans déclarent avoir comme diplôme le plus élevé un diplôme de l'enseignement primaire. Par contre, c'est en Région bruxelloise que la part des personnes sans diplôme est la plus importante : 5,7% contre 3,4% en Région wallonne.

Les écarts de taux d'emploi entre personnes n'ayant pas suivi d'enseignement et personnes diplômées au maximum du primaire sont faibles en Région wallonne, plus importants en Région bruxelloise. La moitié seulement des hommes, diplômés au maximum du primaire ou n'ayant pas suivi d'enseignement, ont un emploi. La situation des femmes est beaucoup plus défavorable car seule une femme sans diplôme sur cinq a un emploi, pour un quart des femmes diplômées du primaire (33% en Région bruxelloise). En outre, il existe un écart significatif, parmi celles qui résident en Région bruxelloise, entre celles n'ayant pas suivi d'enseignement et celles diplômées du primaire. Il est important de relever que la part des hommes peu qualifiés en recherche d'emploi n'est que légèrement plus élevée que la part des personnes en recherche d'emploi dans la population totale, tous diplômes confondus. Les femmes peu qualifiées, en majorité, n'ont pas d'activité professionnelle et ne cherchent pas d'emploi. Parmi les hommes peu qualifiés, entre 30 et 40% sont dans cette situation.

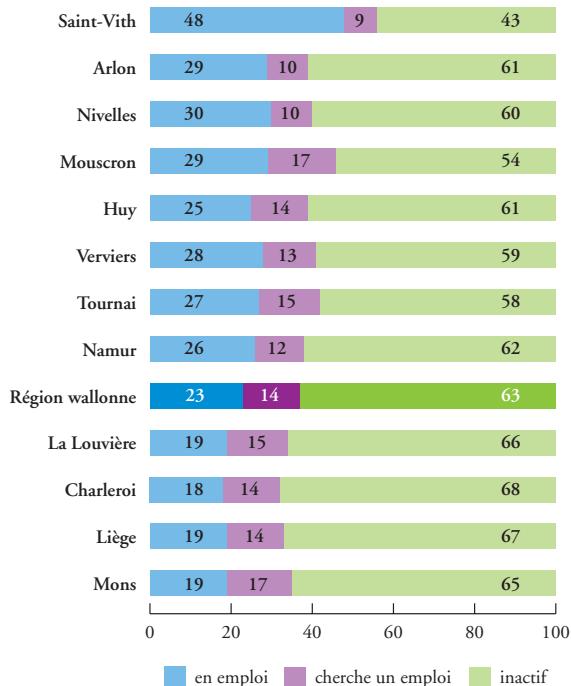
Les tableaux établis au niveau régional masquent en fait de grandes différences territoriales. L'annexe 3 présente des tableaux par direction régionale du FOREM, en Région wallonne et par commune, en Région bruxelloise. Les quatre graphiques qui suivent portent uniquement sur les personnes qui n'ont pas suivi d'enseignement, plus susceptibles que les autres de fréquenter les dispositifs d'alphabétisation. Les effectifs sont fournis dans l'annexe 3.

**Graphique 1.1. Hommes de 18 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement : répartition selon les positions sur le marché du travail. Région wallonne, par direction régionale du FOREM. Classement selon le taux d'emploi**



Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie.  
Calculs : ULB, centre TEF

**Graphique 1.2. Femmes de 18 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement : répartition selon les positions sur le marché du travail. Région wallonne, par direction régionale du FOREM. Classement selon le taux d'emploi**

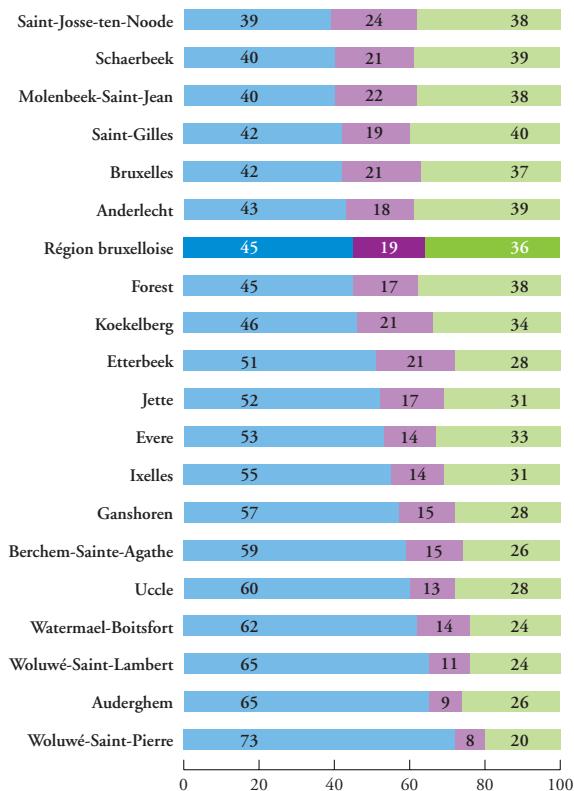


Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie.  
Calculs : ULB, centre TEF

C'est dans les zones les plus peuplées de Wallonie, anciens bassins industriels, que l'on observe les taux d'emploi les plus faibles des personnes qui n'ont pas suivi d'enseignement. Les différences sont faibles entre les directions régionales de Charleroi, Mons, La Louvière et Liège. Dans les autres sous-régions, la part des personnes en recherche d'emploi varie de 4 à 15% dans la population masculine et de 9 à 17% dans la population féminine. Les taux d'emploi sont fort semblables selon les sous-régions, tout en étant fortement différents dans la population masculine et dans la population féminine. La région de Saint-Vith se différencie des autres zones wallonnes par des taux d'emploi beaucoup plus élevés des personnes sans diplôme et par des taux de chômage plus faibles.

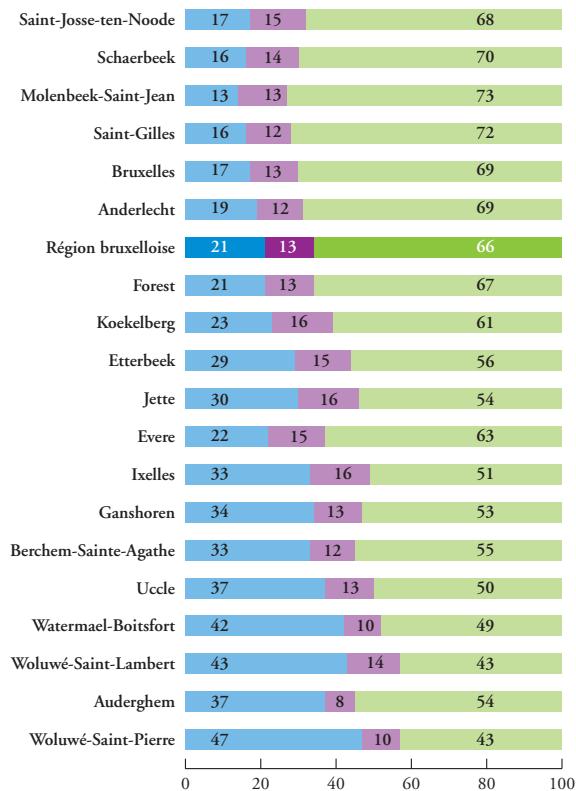


**Graphique 1.3. Hommes de 18 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement : répartition selon les positions sur le marché du travail. Région bruxelloise, par commune. Classement selon le taux d'emploi**



Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie.  
Calculs : ULB, centre TEF

**Graphique 1.4. Femmes de 18 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement : répartition selon les positions sur le marché du travail. Région bruxelloise, par commune. Classement selon le taux d'emploi**



Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie.  
Calculs : ULB, centre TEF

A Bruxelles, dans les communes favorisées, le taux d'emploi est plus élevé, mais les populations sans diplôme y sont moins représentées. On pourrait faire l'hypothèse que les personnes engagées dans le cadre des contrats aidés sont majoritaires parmi les personnes en emploi.

De manière comparable au constat fait dans la comparaison des DG wallonnes, il est remarquable de constater que ce sont les taux d'emploi et d'activité des mêmes communes, en Région de Bruxelles-Capitale, qui se placent systématiquement au-dessus et en-deça des taux de la région, et ce indépendamment du sexe des individus. En effet, Molenbeek-St-Jean, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles, Anderlecht et Forest présentent, tant chez les hommes que chez les femmes, des taux d'emploi et d'activité inférieurs aux taux régionaux (avec une très faible différence pour Forest dans les 2 cas).

Ces données concordent avec l'analyse consacrée à ces communes dans l'Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006 (disponible à l'adresse <http://www.observatbru.be/fr/Publications/dossiers.asp>) établie sur base de la même enquête socio-économique générale de 2001. En effet, tant par rapport au niveau d'instruction des populations vivant dans ces communes, que par rapport à leur position sur le marché du travail, mais également par rapport à d'autres dimensions (qualité du logement, ...), ces 7 communes cumulent des indices négatifs, à tel point que les chercheurs parlent d'un véritable « croissant de pauvreté » où se retrouvent concentrées de fortes proportions de personnes infrascolarisées et de personnes sans emploi ou en emploi précaire.

A la lueur de la variable « genre » apparaissent de fortes différences entre les taux d'emploi et les taux d'inactivité des hommes et des femmes, quelle que soit leur commune. La proportion de femmes, n'ayant pas suivi d'enseignement en

Belgique, retirées ou absentes du marché du travail (cfr. modalité « inactif ») est presque toujours deux fois plus élevée que celle des hommes dans chaque commune. Il est à noter que le taux d'activité des hommes (modalités « en emploi » et « cherche un emploi ») varie de 51 % (à Schaerbeek) à 82 % (Woluwe-St-Pierre).

Enfin, il est intéressant de mettre en rapport les taux d'emploi supérieurs dans les communes les mieux classées avec les proportions plus faibles de population infrascolarisée dans ces communes.

Nous pourrions avancer deux hypothèses. En premier lieu, les budgets alloués aux contrats aidés de type A.C.S. (agent contractuel subventionné) ou article 60§7 ou 61 (par l'intermédiaire du Centre Public d'Action Sociale communal), favorisent les transitions vers l'emploi d'une part plus importante du public infrascolarisé dans les communes où ce public est numériquement moins important. En second lieu, le développement de services de proximité, s'appuyant sur des mesures d'emploi comme les « Titres-services », pourrait être plus important dans les communes les plus riches, contribuant ainsi davantage à la mise à l'emploi des publics infrascolarisés résidant dans ces communes. Dans le prolongement de ces hypothèses, il convient de souligner que le taux d'emploi repris dans nos statistiques ne renseigne pas sur la qualité des emplois occupés.



**Tableau 1.4. Personnes de 18 à 24 ans n'ayant pas suivi d'enseignement ou diplômées au maximum du primaire : part dans la population totale et répartition selon les positions sur le marché du travail, par région et par sexe.**

Région wallonne							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	1.178	0,9%	57%	30%	13%	100%
	Femmes	960	0,7%	28%	39%	33%	100%
	Total	2.138	0,8%	44%	34%	22%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	4.720	3,4%	54%	39%	7%	100%
	Femmes	2.540	1,9%	28%	45%	27%	100%
	Total	7.260	2,7%	46%	41%	13%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	138.069	100,0%	70%	28%	2%	100%
	Femmes	134.504	100,0%	58%	37%	6%	100%
	Total	272.573	100,0%	58%	32%	10%	100%

Région bruxelloise							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	431	1,2%	52%	38%	11%	100%
	Femmes	697	1,8%	24%	30%	47%	100%
	Total	1.128	1,5%	34%	33%	33%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	1.575	4,3%	52%	43%	5%	100%
	Femmes	1.463	3,7%	28%	35%	37%	100%
	Total	3.038	4,0%	40%	39%	21%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	36.838	100,0%	67%	30%	3%	100%
	Femmes	39.656	100,0%	58%	32%	10%	100%
	Total	76.494	100,0%	62%	31%	6%	100%

Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie. Calculs : ULB, centre TEF

Lecture : parmi les jeunes de 18 à 24 ans, en Région wallonne, 2,7% déclarent n'avoir obtenu qu'un diplôme d'études primaires (soit 7.260 personnes).

Parmi eux, 46% sont en emploi, 41% cherchent un emploi et 13% sont inactifs.

Note : Le taux de réponse à cette question est plus élevée qu'à la question utilisée dans tableaux 1.1 et 1.2 qui rendent compte de parcours de scolarisation.

La proportion de jeunes qui disent ne pas avoir suivi un enseignement ou qui quittent l'école sans certificat ou avec seulement un certificat d'études de base est faible, même s'il s'agit d'effectifs significatifs dans un système éducatif où l'instruction est obligatoire jusque 18 ans : 9.398 personnes en Région wallonne et 4.166 personnes en Région bruxelloise. Rappelons que cette estimation est basée sur des données d'enquête et que cette catégorie comporte probablement une part importante de jeunes ayant été scolarisés dans l'enseignement spécialisé ou de jeunes immigrés récents.

Une part importante des jeunes « cherchent un emploi », qu'ils soient infrascolarisés ou non : un tiers des jeunes qui n'ont pas suivi d'enseignement et 40% de ceux diplômés au maximum du primaire, pour une moyenne de 30% dans la population totale, quel que soit le niveau de diplôme. La proportion de jeunes « en emploi » reste plus faible pour les personnes infrascolarisées (entre 52 et 57% pour les hommes, entre 24 et 28% pour les femmes). L'absence de diplôme du secondaire se traduit surtout par un retrait des femmes du marché du travail, en particulier à Bruxelles. Ce retrait concerne également, quoique dans des proportions moindres, les jeunes hommes qui n'ont pas suivi d'enseignement.

La situation des femmes apparaît contrastée selon leur région de résidence. La proportion de femmes « infrascolarisées » est plus forte en Région bruxelloise et le retrait du marché du travail y est plus important.



**Tableau 1.5. Personnes de 50 à 64 ans n'ayant pas suivi d'enseignement ou diplômées au maximum du primaire : part dans la population totale et répartition selon les positions sur le marché du travail, par région et par sexe.**

Région wallonne							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	15.675	5,8%	29%	7%	64%	100%
	Femmes	17.800	6,3%	13%	5%	82%	100%
	Total	33.475	6,1%	21%	6%	73%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	47.377	17,6%	35%	7%	59%	100%
	Femmes	53.635	19,1%	16%	6%	78%	100%
	Total	101.012	18,4%	25%	6%	69%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	268.941	100,0%	51%	5%	44%	100%
	Femmes	281.419	100,0%	30%	5%	65%	100%
	Total	550.360	100,0%	37%	5%	58%	100%
Région bruxelloise							
		nombre de personnes	en % de la population totale	position sur le marché du travail par niveau (en % du niveau)			
				% en emploi	% cherche un emploi	% inactif	
n'ont pas suivi d'enseignement	Hommes	5.902	9,0%	26%	9%	65%	100%
	Femmes	7.218	10,0%	12%	5%	83%	100%
	Total	13.120	9,5%	18%	7%	75%	100%
ont uniquement le diplôme primaire	Hommes	9.936	15,2%	38%	8%	54%	100%
	Femmes	10.433	14,4%	24%	7%	69%	100%
	Total	20.369	14,8%	31%	7%	62%	100%
population totale (quel que soit le niveau de diplôme)	Hommes	65.492	100,0%	53%	7%	40%	100%
	Femmes	72.486	100,0%	37%	5%	58%	100%
	Total	137.978	100,0%	45%	6%	49%	100%

Source : enquête socio-économique générale 2001, SPF Economie. Calculs : ULB, centre TEF

Lecture : 9,5% de la population bruxelloise de 50 à 64 ans n'a pas suivi d'enseignement. Parmi eux, 75% sont inactifs, 18% ont un emploi et 7% sont à la recherche d'un emploi.

Note : Le taux de réponse à cette question est plus élevée qu'à la question utilisée dans les tableaux 1.1 et 1.2 qui rendent compte de parcours de scolarisation.

Globalement le retrait du marché du travail est important, pour l'ensemble des hommes et des femmes de 50 à 64 ans des deux régions : 58% en Région wallonne et 49% en Région bruxelloise, quel que soit le niveau de diplôme. Ce retrait est proportionnellement plus fréquent pour les personnes « infrascolarisées », et plus encore les personnes n'ayant pas suivi d'études (environ 83% des femmes et 65% des hommes).

Dans ces catégories d'âge, les taux d'emploi des hommes peu scolarisés atteignent ou dépassent encore les 30%, alors qu'ils se situent entre 12 et 24% dans la population féminine.

#### 1.4 ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

De nombreuses possibilités d'obtention du certificat d'études de base existent actuellement. Il est notamment possible de passer des examens à l'âge adulte, en particulier en fin de formation d'alphabétisation. Ces dispositifs restent cependant peu utilisés.

Les enquêtes indiquent qu'une part non négligeable de la population adulte en âge de travailler (18 à 64 ans) n'a pas suivi d'enseignement : 3,4% en Région wallonne, 5,7% en Région bruxelloise.

Par ailleurs, pour 9% des adultes de cette tranche d'âge, le diplôme le plus élevé est celui délivré en fin d'études primaires.

Pour un même niveau de diplôme, les parcours scolaires peuvent être très différents. Si la majorité des adultes diplômés de l'enseignement primaire ont fréquenté ce niveau d'enseignement durant 6 années, beaucoup ont été au-delà : entre 15 et 20% des plus de 50 ans ont été inscrits à l'école primaire pendant 7 années ou plus, plus de la moitié des jeunes de 18 à 24 ans ont passé 3 années ou plus à l'école secondaire.

Le niveau du diplôme n'est donc pas le meilleur indicateur du niveau de compétences mais c'est le seul disponible actuellement.

Les personnes infrascolarisées s'insèrent difficilement sur le marché du travail mais des possibilités d'emploi existent cependant, en particulier pour les hommes. Des actions de remédiation peuvent donc être envisagées dans ce cadre.

La majorité des femmes et des personnes de 50 à 64 ans, sans diplôme ou diplômées au maximum de l'enseignement primaire, sont inactives.

La part des personnes qui déclarent chercher un emploi parmi les personnes peu qualifiées n'est guère différente de la moyenne observée sur la population totale des 18-64 ans. Parmi les 18-24 ans, les écarts sont par contre plus



marqués : le pourcentage de jeunes au chômage est globalement très élevé et les écarts entre peu scolarisés et population totale sont les plus importants. Dans les deux Régions, ce sont les jeunes diplômés au maximum du primaire qui cherchent proportionnellement le plus souvent un emploi.

De fortes disparités existent selon les territoires. C'est dans les régions urbaines plus défavorisées ou d'industrialisation ancienne que l'on observe les taux d'emploi des personnes infrascolarisées les plus faibles.

L'identification des besoins en alphabétisation se fait actuellement sur base du niveau du diplôme le plus élevé obtenu. Nous ne disposons pas d'information sur les niveaux de compétences réels des adultes. La mesure de ces compétences par voie d'enquête ne s'improvise pas. Une réflexion est en cours au niveau des pays membres de l'OCDE pour mener une enquête de ce type. Il s'agit d'une opportunité unique de prendre la mesure des besoins en alphabétisation des personnes les plus démunies.

D'ici là des initiatives pourront être prises pour améliorer les bases d'analyse dont nous disposons déjà. Il serait utile notamment d'introduire progressivement l'information sur le niveau de diplôme dans les bases de données administratives relatives à l'emploi afin de mieux cerner les spécificités des emplois occupés, par les personnes peu scolarisées notamment, en termes de durée des contrats de travail, de secteur d'activité, ...

Une recherche en cours au Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation de l'Université Libre de Bruxelles, visant à tirer parti des sources de données d'origine administrative existantes devrait nous permettre d'approfondir, dans nos prochaines éditions, notre connaissance des mécanismes d'entrée dans la vie active, notamment en ce qui concerne la population jeune infraqualifiée.

Des matrices statistiques, basées sur les bases de données existantes, devraient à terme permettre, dans le respect de la protection de la vie privée, de relier les arrêts d'études (sorties du système éducatif) aux différents « flux » de main-d'œuvre. Ultérieurement, au-delà de la focalisation sur les sortants du système éducatif, cet outil de monitoring pourrait également servir à mieux prendre en compte les transitions ultérieures entre emplois et études : reprises d'études, formations professionnelles et, de façon générale, éducation des adultes et formation tout au long de la vie.

Ces perspectives soulignent l'intérêt des données disponibles en Communauté française de Belgique, et l'importance de leur amélioration.

#### BIBLIOGRAPHIE

Cortese Valter, Hamzaoui Mejed, Valkeneers Ann & Veinstein Matthieu (TEF-ULB), Booghmans Mieke, Loyen Reginald, Stevens Eef, Vermandere Caroline (WAV-KUL) (2007), *Monographie Scolarité et Emploi*, Programme Atlas. Politique scientifique fédérale

Comité de pilotage permanent de l'alphabétisation (2006), *Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie- Bruxelles. Premier exercice. Données 2004-2005*.

Conseil consultatif de la formation en alternance (2006). *Etat des lieux de l'alternance en Wallonie*. CESRW. Doc.2006/CCFA.170. Octobre 2006.

Ministère de la Communauté française / ETNIC (2006), *Les indicateurs de l'enseignement N°1*.

Observatoire de la Santé et du Social (coord.), *Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006*, Bruxelles, 2006, 160 pages (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.observatbru.be/fr/Publications/dossiers.asp>).